

Accédé le 28 mars 2026 via l'URL:

<https://www.numerique.gouv.fr/sinformer/espace-presse/etat-transition-cloud-offres-europeennes-souveraines/>

## L'État accélère sa transition cloud et se tourne résolument vers des offres européennes souveraines.

26 mars 2026



Depuis 2021, la doctrine « Cloud au centre » impose le recours au cloud pour tout nouveau projet numérique de l'État, pour accélérer sa transformation numérique, limiter la dette technique et améliorer l'efficacité des services publics. **Lors de la journée « L'État dans le nuage » organisée le 24 mars 2026 à Paris**, avec le soutien de David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, et d'Anne Le Hénauff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, la direction interministérielle du numérique (DINUM) a présenté le bilan 2025 de cette doctrine. Il révèle **84 millions d'euros de commandes dont 70% vers des fournisseurs européens**, confirmant l'accélération de l'adoption du cloud au sein de l'État.

**Une adoption en forte progression, portée par un nombre croissant**

## de projets

En 2025, 84 M€ de commandes ont été passés sur le marché cloud interministériel « Nuage public », **en hausse de 62% par rapport à 2024**. Cette progression s'explique par une **hausse de 42% du nombre de projets actifs**, avec 847 projets distincts ayant passé commande, soit en moyenne **2 nouveaux projets par jour**. L'État héberge désormais dans des **clouds français des applications critiques** telles que le SI SAMU, le Géoportail de l'IGN ou les démarches d'inscription sur les listes électorales. En février, le Gouvernement a également annoncé la migration de la Plateforme des données de santé vers un cloud de confiance d'ici 2027. Cette croissance est également portée par **une hausse de 27% de structures publiques recourant au cloud**, dont de nombreuses **collectivités territoriales** et opérateurs.

## 99 % des projets de l'État orientés vers des fournisseurs européens

En 2025, les fournisseurs européens ont représenté **70 % de la commande publique sur le marché « Nuage Public »**, et **99 % sur le seul périmètre de l'État**, sur lequel la commande est répartie à parts sensiblement égales entre **offres très sécurisées (qualification SecNumCloud) et offres classiques de cloud public européen**. Sur le marché au global, les offres SecNumCloud voient quant à elles leur volume augmenter de 20% en commandes et 10% en montant.

## Un élargissement significatif de l'offre cloud de confiance

Fin 2025, l'offre **PREMI3NS** de la société S3NS, à 95% détenue par Thalès et à 5% par Google, et opérant la technologie Google Cloud Platform, obtient la qualification SecNumCloud, contribuant à élargir le périmètre fonctionnel du cloud de confiance. **Cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large, de nouvelles offres étant aujourd'hui engagées dans des démarches de qualification, parmi celles de Bleu, Scaleway, OVHcloud, et NumSpot**. Ces avancées permettront de **bénéficier de la performance des services d'un hyperscaler dans un environnement de confiance**, et permettront à davantage de logiciels SaaS de bénéficier d'un hébergement cloud de confiance, à l'image d'Oodrive, Whaller et Pronote, **ou encore Wimi**.

Parallèlement, le marché « Nuage public » évolue pour permettre aux administrations de souscrire à des offres d'intelligence artificielle souveraine, comme les modèles de Mistral AI déployés sur l'infrastructure **SecNumCloud** d'Outscale.

## Une nouvelle étape pour la stratégie cloud

Pour gagner en cohérence et en efficacité, l'État engage une nouvelle phase de sa

stratégie cloud, dont les principes seront une plus grande **mutualisation des stratégies ministérielles d'hébergement**, la migration des grands systèmes d'information historiques et sensibles vers le cloud de confiance, et le déploiement souverain de l'intelligence artificielle.

### Consulter le bilan

“Ce bilan constitue une étape importante : il confirme les progrès accomplis, mais nous engage surtout à aller plus loin pour consolider notre stratégie cloud. Dans cette perspective, nous lancerons prochainement une consultation des acteurs, afin de co-construire le prochain chapitre de notre action. Notre ambition est claire : renforcer notre souveraineté numérique en réduisant nos dépendances, tout en bâtissant une offre cloud compétitive et alignée avec les besoins du marché. Cela passera notamment par un engagement accru à l'échelle européenne, où se joue l'avenir de notre autonomie stratégique. La souveraineté numérique ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, collectivement.”

– **Anne Le Hénauff**, *ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.*



“Le cloud n'est pas un simple sujet technique : c'est un enjeu stratégique, tant pour la transformation de l'État, notamment à l'heure de l'intelligence artificielle, que pour notre souveraineté numérique. Ce bilan de la doctrine "cloud au centre" traduit une chose essentielle : la confiance est désormais installée. Nous avons structuré une filière, fixé des règles claires, notamment à travers le référentiel SecNumCloud, et entraîné l'ensemble des acteurs dans cette dynamique. C'est une réussite industrielle et stratégique française qu'il faut maintenir et amplifier.”

– **David Amiel**, *ministre de l'Action et des Comptes publics.*



## **À propos de la DINUM**

*La direction interministérielle du numérique (DINUM) pilote la transformation numérique de l'État, coordonne la politique cloud de l'administration française et assure la tutelle du marché interministériel du nuage public. Elle est notamment responsable de la doctrine « Cloud au centre », adoptée en 2021, qui impose à chaque nouveau projet ou évolution significative de système d'information de l'État de recourir prioritairement au cloud.*